

COMMUNIQUE DE PRESSE
28 novembre 2007

Des internautes toujours plus nombreux

Depuis son lancement, en juillet 2007, le site Internet www.agirc-arrco.fr a déjà attiré plus de 400 000 visiteurs. Ce nouveau site offre plus d'informations aux particuliers et aux entreprises, avec un panorama complet sur la retraite complémentaire Agirc et Arrco. Il donne aussi plus de lisibilité : les 26 groupes de protection sociale, en relation directe avec les salariés, apparaissent dès la page d'accueil.

La retraite complémentaire à la portée de tous

« *Je suis au chômage, ai-je droit à des points de retraite complémentaire ?* »
« *Comment demander ma retraite ?* », « *Comment sont calculées mes cotisations ?* ».
Particuliers et employeurs trouvent les réponses à leurs questions au fil des pages, avec la possibilité de consulter les textes réglementaires Agirc et Arrco. Des parcours animés, qui seront complétés progressivement, expliquent, de façon ludique et pédagogique, le B.A.BA de la retraite complémentaire.

Des services sont aussi proposés aux internautes. Dès la page d'accueil, la rubrique « En un clic » permet de simuler sa retraite avec m@rel, de demander sa retraite en ligne, de signaler son changement d'adresse ou encore de consulter les annuaires des Cicas et des caisses de retraite. Quant à la rubrique « L'Agirc et l'Arrco », elle est consacrée à la présentation des régimes de retraite complémentaire avec leur historique, les principaux résultats et données statistiques ainsi qu'un point sur leur organisation. Dernière nouveauté, à consulter dans la rubrique « Employeurs-affiliation des salariés », la base Affilia. Les employeurs et les salariés peuvent consulter leur convention collective pour vérifier les coefficients ou critères hiérarchiques permettant d'être inscrit au régime de retraite des cadres Agirc.

Les sites de l'Agirc et de l'Arrco conservent leur contenu spécifique tout en s'harmonisant avec le site commun Agirc et Arrco.

A noter...

La campagne de communication grand public, menée par l'Agirc et l'Arrco du 23 septembre à la mi-octobre, a permis de doubler le nombre de visiteurs sur le site www.agirc-arrco.fr. Plus de 9000 internautes viennent ainsi surfer chaque jour sur le site, soit deux fois plus qu'avant la campagne.

Pour plus d'information : www.agirc-arrco.fr, www.agirc.fr, www.arrco.fr.
